

## Kiosques numériques : l'info comme cadeau-bonus

**C**rée il y a plus d'un an, l'application SFR Presse agrège désormais plus de 80 titres et revendique 150 000 téléchargements quotidiens. Le nombre et l'importance des entreprises de presse concernées montrent que les propriétaires de journaux et éditeurs sont prêts à se jeter dans les bras de quiconque leur assurera une visibilité et des rentrées d'argent. Quitte à vendre leur âme au diable pour un bénéfice financier à très court terme, en établissant une concurrence déloyale directe contre leurs propres titres papier et leurs sites d'information!

Aux côtés de *Libération*, *Le Figaro*, *Paris Match* ou *L'Équipe*, le quotidien régional *La Voix du Nord* fait partie des victimes consentantes de ce système depuis quelques mois. « *Nous abordons SFR comme un test* », dit la direction. D'emblée, comme à *Libé* quelques mois plus tôt, 85 abonnés ont fait savoir qu'en tant que clients de l'opérateur SFR, ils ne voyaient pas l'intérêt de payer un abonnement numérique à *La Voix du Nord* quand ils peuvent bénéficier gratuitement, dès potron-minet, de la lecture de 82 titres! Combien d'abonnés aujourd'hui ont suivi le même raisonnement? La direction du titre nordiste escompte, en retour, un chiffre d'affaires annuel ridicule de 200 000 à 250 000 euros. N'est-ce pas un marché de dupe?



Alors que d'autres opérateurs de téléphonie comme Orange, Bouygues ou Free, lancent également leurs propres kiosques, c'est l'avenir des rédactions qui est en jeu. L'information n'est pas une denrée marchande comme une autre. Actuellement, les directions se félicitent de faire gonfler leur chiffre d'audience, et oublient de préciser que la première conséquence sera de faire chuter le chiffre d'affaires de l'entreprise. Au nom d'un « modèle économique » qui interroge: alors qu'un abonné numérique d'un titre de presse s'acquitte en moyenne d'une offre de 10 à 20 euros par mois, la rétrocession consentie à l'éditeur oscille, chez SFR, de 25 à 70 centimes d'euros par consultation sur smartphone.

Aveuglés par ce miroir aux alouettes, les patrons de presse — à l'exception

notable de la presse en ligne — en ont même oublié de dénoncer les pratiques fiscales scandaleuses de ces opérateurs de téléphonie qui en ont profité pour s'auto-appliquer le taux de TVA réduit réservé à la presse. Ce qui leur aurait rapporté, selon les estimations, de 150 à 350 millions d'euros par an. Le projet de loi de finance 2018 vient d'intégrer une modification du Code des impôts qui devrait mettre un terme à ce « hold-up fiscal ».

### « Hold-up fiscal »

Il n'en demeure pas moins qu'il faut se méfier de ce nouveau mode de diffusion, basé sur un sentiment de gratuité pour le lecteur, et qui divise par cinq le revenu généré par l'abonnement numérique, comparativement à un abonnement papier. Le risque est grand, en terme de diffusion, donc de pluralisme, et à terme pour l'emploi, puisque derrière la quasi-gratuité, et la présentation de l'offre presse comme un cadeau-bonus, c'est une forme de dévalorisation de l'information qui est encouragée.

Dominique PRADALIÉ

« C'est la compétence, l'expérience et la crédibilité des journalistes qui sont bradées ».

## Loi travail XXL



Les militants du SNJ fortement mobilisés

Pages 8 et 9

## Presse écrite

Le bras de fer est engagé à Sud Ouest

Page 3

## Droits d'auteur

Les journalistes du groupe Moniteur encore en justice

Pages 4 et 5

## Audiovisuel

La tension monte d'un cran à France Télévisions

Page 6

## Interpro

La nécessaire formation des militants

Page 12